

# Région de Paris Nord

*En avant les revendications !*

C  
G  
T

FO

Déclaration Force Ouvrière dans le cadre de la consultation sur le projet de constitution d'un établissement de lignes Transilien sur la Région de Paris Nord.

Monsieur le Directeur,

La lecture du dossier de consultation, comme celle des notes d'information qui l'ont précédé, ne peut que nous interroger sur la finalité réelle de la création de ce nouvel établissement sur notre Région.

Au fil des pages, cet établissement de lignes nous est présenté comme la solution miracle à tous les problèmes rencontrés quotidiennement sur le terrain.

Le rédacteur du texte prend même parfois des accents lyriques pour présenter les enjeux de ce projet.

Mais ce charabia bureaucratique ne peut cacher une certaine forme d'hypocrisie.

Ainsi lorsqu'il est affirmé que la constitution de l'établissement de lignes permettra, je cite, « de mieux servir nos voyageurs ou d'accroître notre présence et valoriser davantage nos actions et résultats vis-à-vis des élus, des voyageurs et des associations d'usagers », il s'agit soit de provocation, soit d'un décalage total avec la réalité du terrain.

Comment pourrait-il être question d'accroître la présence sur le terrain à l'avenir alors que ces dernières années ce ne sont que suppressions de postes et recul du service offert aux usagers ? Ainsi, sur l'établissement actuel de Nord Ile de France, ce ne sont pas moins dernièrement de 17 postes, exclusivement en extrême soirée, qui ont été supprimés.

Drôle de façon de mieux servir nos voyageurs et d'accroître notre présence !

Quant à l'objectif de donner de l'autonomie à l'encadrement de proximité que cache ce soudain élan de compassion pour les DPX et ACM ?

Est-ce leur donner des tâches supplémentaires ou bien arrêter de leur mettre la pression avec des objectifs inatteignables et les libérer de leur clavier d'ordinateur pour qu'ils soient plus présents au côté de leurs agents ?

En vérité, une fois le dossier refermé, on se demande bien où peut être la plus-value d'une telle création, tant les organigrammes et les explications fournies semblent contredire le but affiché. En effet, loin d'éclaircir les choses, ce futur établissement ressemble davantage à une nouvelle usine à gaz, dont raffolent nos hauts responsables, avec des incongruités qui sautent aux yeux. Ainsi, dans le futur organigramme l'établissement serait dirigé par un Directeur qui dans le même temps continuerait à occuper les fonctions de Directeur de la ligne H.

Union régionale des Cheminots  
Force Ouvrière  
de la région de Paris Nord

185 rue du Faubourg St Denis 75010 PARIS

CRT Paris Nord

tél: 01 55 31 51 60 ou 21 51 60 Fax: 01 42 05 94 34 ou 21 54 91

urfopn@wanadoo.fr www.focheminotsparisnord.com

Parallèlement il est précisé dans le document que la direction des lignes B/K, pourtant rattachée à l'établissement de lignes, garderait son autonomie en raison nous dit-on de sa gestion particulière. Quant à la ligne D, elle aussi présentée comme ayant ses caractéristiques propres, elle sera tiraillée entre sa partie nord dépendant de la Région de Paris Nord et sa partie sud à laquelle est rattaché le Directeur de la ligne D.

Au passage, dans la liste des lignes qui traversent la Région de Paris Nord, il y a un oubli. Mais est-ce bien un oubli ?

La ligne C est tout simplement oubliée dans l'énumération. Les agents qui travaillent dans les gares « pure » ligne C, entre Ermont Eaubonne et St Ouen RER, doivent-ils se faire du souci quant au maintien de leur rattachement à la Région de Paris Nord ?

Bref, au bout du compte on se demande bien ce que va diriger le Directeur, tant les particularités et les autonomies seront marquées dans son nouvel établissement.

Monsieur le Directeur, en lieu et place de ce futur établissement bancal, il existait il n'y a pas si longtemps des établissements exploitations, qui étaient le symbole de l'intégration de l'Entreprise. Ainsi sur Nord Ile de France travaillaient dans le même établissement des agents commerciaux, des agents de l'Infra, du Mouvement, du Fret et des services administratifs.

La gestion par activités ayant fait ses ravages, au fil des restructurations l'établissement Nord Ile de France a été réduit à la portion congrue.

Après le Fret en 2006, la création en début d'année 2010 de l'Établissement Infra Circulation Paris/Picardie a parachevé la casse du système intégré.

Aujourd'hui la fusion du siège de l'EV Nord Ile de France avec les Directions de lignes est à nos yeux dans la droite ligne de ce processus.

Quelle sera la prochaine étape demain ?

Des lignes Transilien totalement autonomes, gérées comme des PME, avec des directeurs à leur tête, ayant tous les leviers pour assurer la production et jouant la carte de la concurrence, y compris entre elles ?

Vous comprendrez, Monsieur le Directeur, que devant ces contradictions et ces interrogations sur la finalité de ce projet, la délégation Force Ouvrière, en cohérence avec ses positions antérieures sur la gestion par activité et sa revendication de retour au monopole public national de la SNCF, votera contre la constitution du futur établissement de lignes Transilien.

Pour la délégation Force Ouvrière  
Sylvain Papillaud  
Représentant syndical

Paris, le 25 juin 2010